RAPPORT ANNUEL 1996

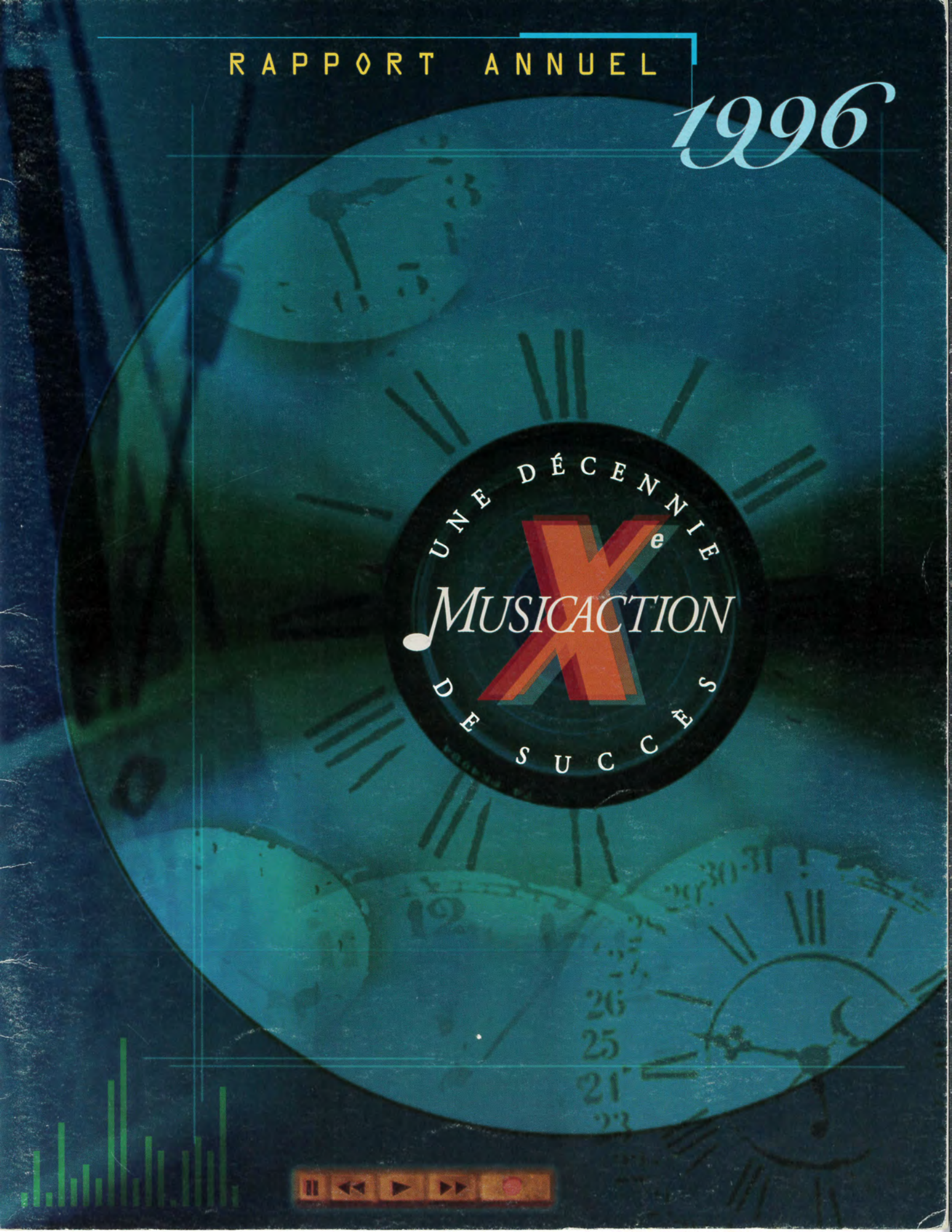

SOMMAIRE

LE RAPPORT DU TRÉSORIER 2

MUSICACTION, LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT 3

LE FINANCEMENT 4

LES JURYS 5

L'ENREGISTREMENT SONORE 6

LE PRÊT PARTICIPATIF 6
A - Par approbation directe du conseil 6
Maisons de disques de niveau III
Maisons de disques de niveau II
Demandeurs individuels ayant rentabilisé un précédent album
B - Par recommandation du jury 8
Maisons de disques de niveau I
Demandeurs individuels
AIDE AUX AUTEURS ET AUX COMPOSITEURS 9
BOURSES AUX INTERPRÈTES 10
BOURSES DÉMO 10

LE VIDÉOCLIP 11

LA TOURNÉE INTERNATIONALE 12

LA RADIO SOUSCRITE 13

LA COMMERCIALISATION À L'ÉTRANGER 13

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES 14

LA DISTRIBUTION D'ENREGISTREMENTS SONORES DE MUSIQUE SPÉCIALISÉE 14

LES GALAS ET LES CONCOURS 15

LES CERTIFICATIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 16

L'ÉQUIPE 17

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 18

LES ÉTATS FINANCIERS 19
LES RÉSULTATS 19
L'EXCÉDENT CUMULATIF DES PRODUITS SUR LES CHARGES 19
L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE 20
LE BILAN 20
NOTES COMPLÉMENTAIRES 21
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 24

RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1996

La Fondation *MUSICACTION*
455, rue Saint-Antoine Ouest
bureau 209
Montréal, Québec
H2Z 1J1

Conception graphique :
Oblik Communication-design

Aviseurs légaux :
André J. Noreau & Associés

Vérificateur :
Denis Therrien, c.a.
du Cabinet Routhier,
Scheffer, Therrien, Tourigny,
comptables agréés

Conseil d'administration :
Michel Gélinas
(président)
Daniel Lafrance
(vice-président, industrie)
Paul-Émile Beaulne
(vice-président, radiodiffuseurs)
Shelley Stein-Sacks
(trésorier)
Ian MacLean
(secrétaire)
Rosaire Archambault
Michel Gendron
Geneviève Lapointe
Robert Léger
Jacques W. Lina
Robert Pilon
Yvon Chouinard
Claude Beaudoin

LE RAPPORT DU TRÉSORIER

L'année qui se termine a marqué le 10e anniversaire de la *FONDATION MUSICACTION*. Au cours de ces dix années, *MUSICACTION* a traité plus de 4 700 demandes dont 600 ayant trait à l'enregistrement sonore. Les contributions du ministère du Patrimoine canadien et des radiodiffuseurs ont été respectivement de 14,6 millions de dollars et de 4,1 millions de dollars.

Les remboursements des producteurs se sont élevés à 3,2 millions de dollars. Ces 22 millions injectés dans l'industrie ont eu un impact extrêmement positif puisque les enregistrements que nous avons soutenus ont obtenu au-delà de cent certifications or, platine et même diamant dans le cas de Roch Voisine.

Si l'exercice financier 1996 est celui des bilans, il est aussi celui des paradoxes. Après toutes ces années de succès ininterrompus, *MUSICACTION* s'est retrouvée dans l'obligation, et ce pour la première fois de son histoire, de fermer ses programmes à la mi-année financière faute de fonds disponibles. Ainsi, au moment même où le nombre de demandes ne cesse d'augmenter, reflet de la popularité des programmes et de leur nécessité, il est paradoxal que *MUSICACTION* doive procéder à de telles fermetures prématurées.

Malgré une gestion saine et rigoureuse limitant à un bas niveau les frais administratifs, *MUSICACTION* se retrouve donc dans une situation pouvant être qualifiée de précaire. En effet, si le nombre de dossiers traités est toujours croissant, les ressources financières n'augmentent pas au même rythme.

Quant aux remboursements des producteurs, bien qu'en hausse de 30 % par rapport à 1995, il faut surtout souligner que ces contributions proviennent d'un nombre plus restreint d'enregistrements polarisant la majorité des ventes. Car - et c'est là une réalité incontournable - seuls les enregistrements disposant d'une promotion efficace et d'un plan de marketing solide réussissent à réaliser des ventes appréciables.

Si donc la *FONDATION MUSICACTION* est fière de cette décennie de succès, son expertise et sa connaissance du milieu lui permettent de dire que dans un marché de plus en plus concurrentiel, l'absence d'un fonds destiné à la promotion et à la mise en marché s'avère une difficulté majeure et fait obstacle à la santé économique de l'industrie de l'enregistrement sonore et à son développement tant sur le marché national que sur les marchés internationaux. L'enjeu des prochaines années est là. L'enregistrement seul ne peut plus constituer une fin en soi.

Le trésorier,

Shelley Stein-Sacks

MUSICACTION

LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT

MUSICACTION est une société privée à but non lucratif fondée en août 1985. Ses objectifs sont d'encourager et de stimuler le développement de la musique vocale francophone par les moyens suivants:

- promouvoir la production des enregistrements musicaux canadiens francophones;
- fournir aux diffuseurs et aux publics canadiens et étrangers une source constante de musique francophone canadienne valable pour un grand nombre de formats musicaux;
- stimuler la demande pour les disques, les compositions et les interprètes canadiens.

SES CATÉGORIES MUSICALES

MUSICACTION apporte son aide à toutes les catégories musicales.

LA LANGUE ET LE TERRITOIRE

Le champ d'intérêt principal de *MUSICACTION* est le développement de la musique vocale francophone. Elle y consacre environ 80% de ses ressources, le reste étant dévolu aux autres catégories musicales. Les demandes pour la musique anglophone sont dirigées vers une organisation soeur établie à Toronto et appelée FACTOR (Foundation to Assist Canadian Talent On Records) dont les buts, le fonctionnement, les standard et les formes d'aide sont à toutes fins utiles les mêmes que ceux de *MUSICACTION*.

FACTOR dispose de ses propres sources de financement privées analogues à celles de *MUSICACTION* et reçoit aussi une contribution du ministère du Patrimoine canadien.

Ces deux sociétés ont jugé à propos de juxtaposer leurs efforts afin de rendre leur aide disponible à tous les Canadiens, dans une langue ou dans l'autre, les bureaux et le personnel de l'une pouvant représenter l'autre au besoin.

LE FINANCEMENT

MUSICACTION dispose de trois sources majeures de financement :

- la plus importante, et de loin, est celle du *ministère du Patrimoine canadien*, qui participe depuis septembre 1986 aux programmes de *MUSICACTION* dans le cadre de son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES). Sa contribution a été de 1 656 984 $ pour l'exercice terminé au 31 mars 1996 et totalise 14 565 000 $, depuis l'entrée en vigueur du programme;

- *les entreprises privées de radiodiffusion* qui, depuis septembre 1985, souhaitent utiliser volontairement ce moyen pour contribuer au développement du talent musical canadien dans le cadre de la règlementation du CRTC. Leurs contributions ont atteint près de 4 128 000 $ depuis la naissance de *MUSICACTION*, dont 508 000 $ pour l'exercice financier terminé au 31 mars 1996 ;

- *les entreprises et les producteurs de disques eux-mêmes* qui, par leurs remboursements, contribuent eux aussi à l'accroissement des ressources de l'entreprise d'une manière non négligeable. Ainsi, ces remboursements atteignent maintenant plus de 3 206 000 $, dont 421 000 $ pour l'année qui vient de se terminer.

MUSICACTION est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

CHUM LIMITED :
CHOM-FM, MONTRÉAL
CKGM-AM, MONTRÉAL

COGÉCO RADIO TÉLÉVISION INC. :
CFEI-FM, SAINT-HYACINTHE
CFGL-FM, LAVAL
CHLC-FM, BAIE-COMEAU
CJMF-FM, QUÉBEC

DIFFUSION-POWER INC. :
CFEL-FM, MONTMAGNY
CFZZ-FM, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
CIKI-FM, RIMOUSKI
CJDM-FM, DRUMMONDVILLE
CFLP-AM, RIMOUSKI
CFVM-AM AMQUI

LES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DE LA CAPITALE INC. :
CHOI-FM, QUÉBEC

MÉTROMÉDIA CMR INC. :
CKOI-FM, VERDUN
CKVL-AM, VERDUN
Q 92,5, VERDUN
CIQC-AM, VERDUN

RADIOMÉDIA :
CHRC-AM, QUÉBEC
CKAC-AM, MONTRÉAL

RADIOMUTUEL INC. :
CHIK-FM, QUÉBEC
CIGB-FM, MAURICIE
CIMO-FM, ESTRIE
CJAB-FM, SAGUENAY / LAC SAINT-JEAN
CJMM-FM, ROUYN-NORANDA
CJMV-FM, ABITIBI
CKMF-FM, MONTRÉAL
CKTF-FM, OUTAOUAIS
CJRC-AM, GATINEAU
CKRS-AM, CHICOUTIMI

STANDARD BROADCASTING CORPORATION LIMITED :
CJAD-AM, MONTRÉAL
CJFM-FM, MONTRÉAL

SONÈME INC. :
CFLO-FM, MONT-LAURIER

TÉLÉMÉDIA COMMUNICATIONS INC. :
CFIX-FM, CHICOUTIMI
CHEY-FM, TROIS-RIVIÈRES
CIMF-FM, HULL
CITÉ-FM, MONTRÉAL
CITÉ-FM, SHERBROOKE
CITF-FM, QUÉBEC
CHLN-AM, TROIS-RIVIÈRES
CHLT-AM, SHERBROOKE

LES JURYS

Sauf pour les compagnies ou les producteurs bien structurés et pour les artistes dont la valeur commerciale est établie, les bourses et les prêts *MUSICACTION* sont soumis à l'évaluation de jurys, qui font au conseil d'administration une recommandation positive ou négative sur la qualité artistique des projets soumis. Chaque dossier rejeté lors d'une première séance est soumis à un second jury. Il n'est écarté définitivement qu'après deux refus successifs. Le conseil étudie ensuite les demandes acceptées, analyse les budgets qui les accompagnent et détermine le montant de l'aide qui sera offert.
MUSICACTION a constitué un fichier des personnes de l'industrie appelées à siéger sur les jurys. Il est constitué de trois catégories de membres :

- les *radiodiffuseurs*, soit les personnes qui exercent le métier d'annonceur, de directeur musical, de directeur de la programmation, de discothécaire, etc;

- les *employés de maisons de disques*, soit les directeurs artistiques, les directeurs de marketing ou des ventes, etc;

- et enfin les professionnels de l'industrie, dont les agents d'artistes, les publicitaires, les producteurs, les journalistes spécialisés, etc.

Ces personnes, dont on trouve la liste plus bas, ont fait connaître d'avance leur intérêt pour une ou plusieurs catégories musicales. Ils sont convoqués par groupe de quatre à six personnes, dont au moins un représentant de chacune des catégories. Leur participation est bénévole.

MUSICACTION a tenu à Moncton, Alma, Montréal, Ottawa, Hearst et Winnipeg 35 séances de jurys durant les douze derniers mois, réparties selon les catégories suivantes :

ROCK-POP ET POP-ADULTE • 24, JAZZ • 2, NOUVEL ÂGE • 2, CLASSIQUE • 2, ROCK ALTERNATIF • 3, MUSIQUE DU MONDE • 2, TOTAL • 35.

Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

Lee Abbott
Éric Allain
Dino Amodéo
Jules Amyot
Marc Arsenault
Éric Arson
Jamil Azzaoui
Hun Bang
Louise Beaudoin
Paul Beauregard
André Bédard
Lucille Bédard
Gilles Bédard
Alice Bélanger
Dany Béliveau
Michel Belleau
Jean-Marie Benoît
Johanne Bertrand
Martine Bérubé
Stéphanie Bilodeau
Jean-Robert Bisaillon
Jean-François Blanchet
Yves-François Blanchet
JoAnn Blondin
Bernard Bocquel
André Boileau
Daniel Boivin
Luc Boivin

Pierre Bonneville
Nicolas Bouchard
Nicole Bouchard
Sylvain Boudreault
Michel Brazeau
Paul Brochu
Guy Brouillard
Isabelle Brouillette
Serge Brouillette
Roland Bryar
Nick Carbone
Alain Caron
Yves Caron
Luc Caron
Dave Casavant
Luc Casavant
Bernard Y. Caza
Claude Chaput
Caroline Charest
Donald Charles
Alain Chartrand
Marc Chouinard
Marc Coiteux
Sylvain Cormier
Michel Corriveau
François Jr. Cossette
Sylvain Coutu
France D'Amour
Bruno D'Ostie
Yves Daniel

Denis Daoust
Richard De Grandmont
Jerry De Villiers
Yves Décary
Michael Delaney
Lyne Denault
Pierre Derek
Denis Desmarchais
Christine Dessaints
Eve Déziel
Vincent Dionne
Michel Donato
Claude Dornier
Louis Doucet
Pierre Dragon
Patrice Duchesne
Yvon Dufour
Gaston Dugas
Pierre Dumont
Bernard Duplessis
Alain Dupuis
Marc Durand
Gaétan Essiambre
Louise Éthier
Jean-François Fabiano
Jean-Guy Faucher
Steve Faulkner
Pierre Fortier
Denis Fortin
Lucien Francoeur

Christian Frappier
Sylvie T. Gagné
Gilles Gariépy
France Gauthier
Germain Gauthier
Jac Gautreau
Roger Toby Gendron
Pierre Gendron
Géo Giguère
Monique Giroux
Normand Gousseau
Rosanna Granieri
Claude Gravel
Yvon Grondin
Denis Grondin
Agnès Grossmann
Daniel Guérard
Bruno Guglielminetti
Christian Hamel
Pierre Harel
Andrew Homzy
Pierre Houle
Catherine Houle
Jean-Pierre Isaac
Daniel Jean
Danny Jobidon
David Jobin
Daniel Juneau
Alain Karon
François L'Herbier

Jean-Guy Labelle
Réjean Lachance
Robert Lafond
Guy Laforce
Richard Lafrance
Sylvain Lafrenière
Caroline Lagueux
André Lalier
Michel Lalonde
Daniel Lalonde
André Lambert
Alain Lamontagne
Jean Lamothe
Marc Landriault
Jacques Languirand
Yves Lapierre
Serge Laporte
Yves Laramée
Élaine Lauzon
Michel Laverdière
Sylvie Lavoie
René Leblanc
Martin Leclerc
Richard Leduc
Jean-Pierre Leduc
Michel Lefrançois
Paul Lepage
Stéphane Lessard
Marc-André Letourneux
Paul Lévesque

Serge Locas
Richard Loiselle
Uriel G. Luft
Francis Machildon
Andres Mandoza
Michel Marceau
Robert Marchand
Pierre Marchand
Luc Martel
Alain Martineau
Jean Massicotte
Aldo Mazza
Benoît Meek
André Ménard
Vincent Messager
Jean Millaire
René Moisan
Geneviève Moreau
Stéphane Morency
Gilbert Morin
Hélène Morin
Suzanne Munger
Pierre Nantel
Richard Nolin
Éric Nollin
Jean-François Nollin
Aldo Nova
Dominique Owen
Paul Pagé
Robert Paquette

François Paré
Serge Paré
Pierre Parent
Christian Parent
Denis Pellerin
Richard Pelletier
Marie-Denise Pelletier
Marc Pérusse
Gilles Pételle
Jean-Pierre Picard
Carmelle Pilon
Louis Pilon
Gilles Pinard
Louis Poliquin
Pascale Pontereau
Daniel Poupart
Jacques Primeau
Bernard Primeau
Jean-Guy Prince
Serge Provençal
Garry Quadros
Marc Racine
Lilianne Randal
Lise Raymond
Charles Reny
Sylvain Renzo
Maurice Richard
Claude Rivest
Michel Robidoux
Colette Roger

Sandra Rossi
Bertrand Roux
Josée Roy
Laurent Saulnier
Guy Simard
Chantal Simard
Claude Simard
Pierre (Bill) St-Georges
Nathalie St-Pierre
Roland Stringer
Bill Szawlowski
Manuel Tadros
Martin Talbot
Paul Tanguay
Jocelyn Therrien
Steven Tracey
Sylvain Tremblay
François Tremblay
Pierre Tremblay
Guy Trépanier
Marie Trudeau
Jehan-V Valiquet
Gilles Valiquette
Benoît Vanasse
Robert Végiard
Maurice Velenosi
Luc Vincent
Denise Violette
Vic Vogel
Jean-Pierre Zanella

LE PRÊT PARTICIPATIF

- A - Par approbation directe du conseil :

L'approbation directe du conseil est accordée aux maisons de disques des niveaux II et III ainsi qu'aux demandeurs individuels ayant un accord de licence avec une maison de disques de ces mêmes niveaux. Elle est aussi accordée aux producteurs et aux demandeurs individuels qui ont réussi à rentabiliser un album précédent dans les cinq dernières années.

Maisons de disques de niveau III

Les maisons de disques de niveau III doivent avoir mis en marché, elles-mêmes ou par le biais d'un accord de licence, dans les deux dernières années, au moins trois albums canadiens (francophones ou anglophones) dont les ventes combinées ont atteint 50 000 exemplaires ou 80 000 exemplaires si l'un d'eux fait l'objet d'une licence. Pour les catégories musique classique, nouvel âge, jazz et musique instrumentale, elle devra avoir mis en marché un minimum de 5 albums sur une période de 5 ans dont les ventes combinées auront atteint 20 000 copies. L'aide maximale qui leur est accordée est de 50 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 30 000 $ pour les vidéoclips. Les projets combinés ne doivent cependant pas excéder 75 000 $. Ces maisons de disques peuvent présenter l'ensemble de leurs projets en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer une enveloppe annuelle d'un montant maximal de 150 000 $. Elles peuvent également réaliser simultanément ou dans une même année, trois productions bénéficiant d'un prêt participatif de *MUSICACTION*.

MUSICACTION a reçu 28 demandes et en a accepté 26 dont voici la liste.

QUÉBEC :

GILLES VIGNEAULT
PATRICK NORMAN
BOURBON GAUTHIER
LE SUROÎT
BERNARD LAGACÉ
ENSEMBLE ARION
LOUISE BESSETTE ET
LE QUATUOR ALCAN
DUO CAMPION & VACHON
QUATUOR ALCAN
CLAIRE GUIMOND
LUC BEAUSÉJOUR
LES IDÉES HEUREUSES (2)
JEFF SMALLWOOD
COMA
DANIEL BÉLANGER
NANETTE WORKMAN
LES MOINES DE ST-BENOÎT-DU-LAC
ALVARO PIERRE & L'ENSEMBLE
AMATI
CHARLES PAPASOFF
LUCE DUFAULT
LUCK MERVIL
RICHARD SÉGUIN
EX-LIBRIS
DAVID ÉTIENNE
ANGÈLE DUBEAU

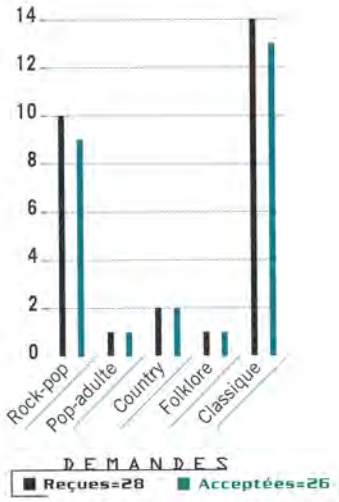

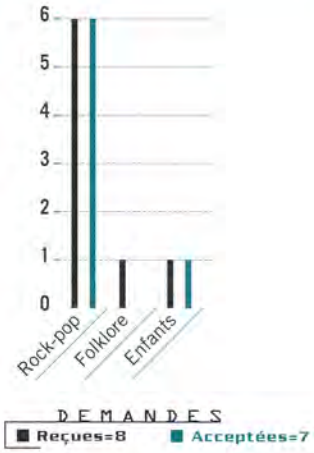

Maisons de disques de niveau II

Les maisons de disques de niveau II doivent avoir mis en marché, elles-mêmes ou par le biais d'un accord de licence, dans les deux dernières années, au moins trois albums canadiens (francophones ou anglophones) dont les ventes combinées ont atteint 30 000 exemplaires ou 50 000 exemplaires si l'un d'eux fait l'objet d'une licence. Pour les catégories musique classique, nouvel âge, jazz et musique instrumentale, elle devra avoir mis en marché un minimum de 5 albums sur une période de 5 ans dont les ventes combinées auront atteint 20 000 copies. L'aide maximale qui leur est accordée est de 50 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 30 000 $ pour les vidéoclips. Les projets combinés ne doivent cependant pas excéder 75 000 $. Elles peuvent également réaliser simultanément ou à l'intérieur d'une année, deux productions bénéficiant d'un prêt participatif de *MUSICACTION*.

MUSICACTION a reçu 8 demandes et en a accepté 7 dont voici la liste.

QUÉBEC :

ANNETTE CAMPAGNE
CARMEN CAMPAGNE
FRANÇOIS JEAN
SYLVAIN COSSETTE
LES COLOCS
LUC DE LAROCHELLIÈRE
PATRICK BOURGEOIS

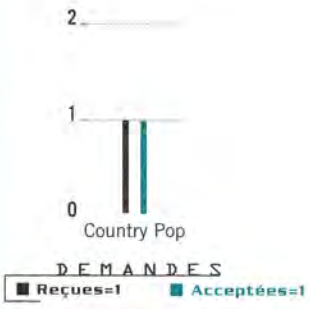

Demandeurs individuels ayant rentabilisé un précédent album

Les demandeurs individuels ayant rentabilisé un album au cours des cinq années précédant leur demande ont droit à un prêt participatif de 50 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 30 000 $ pour les vidéoclips. Les projets combinés ne peuvent pas excéder 75 000 $.

MUSICACTION a reçu 1 demande et en a accepté 1.

QUÉBEC :

ÉDITH BUTLER

- B - Par recommandation du jury :

Le prêt participatif par recommandation du jury est destiné aux maisons de disques de niveau I et aux demandeurs individuels qui ne détiennent pas d'accord de licence avec une maison de disques de niveau II ou III.

Maisons de disques de niveau I

Les maisons de disques de niveau I doivent avoir mis en marché, elles-mêmes ou par le biais d'un accord de licence, dans les deux dernières années, au moins trois albums canadiens (francophones ou anglophones) dont les ventes combinées ont atteint 10 000 exemplaires ou 15 000 exemplaires si l'un d'eux fait l'objet d'une licence. L'aide maximale qui leur est accordée est de 25 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 10 000 $ pour les vidéoclips. Les projets combinés ne doivent cependant pas excéder 32 500 $.

Demandeurs individuels

Les demandeurs individuels doivent détenir un contrat de distribution avec un distributeur reconnu par Musicaction pour que la demande puisse se qualifier. L'aide maximale qui leur est accordée est de 20 000 $ applicable uniquement à l'enregistrement sonore.

MUSICACTION a reçu 44 demandes et en a accepté 17 dont voici la liste.

QUÉBEC :

K.C.LMNOP
DEMAIN MATIN, MTL M'ATTEND
ENSEMBLE LES BORÉADES DE MTL
CHANTAL MASSON-BOURQUE & LUIS SAROBE
ORCHESTRE BAROQUE DE MONTRÉAL
LOUIS LORTIE (2)
LORRAINE DESMARAIS
JEAN-PIERRE ZANELLA
BERNARD PRIMEAU JAZZ ENSEMBLE
FRANÇOIS MARCAURELLE SEXTET
STEVE BARAKATT
ZEKUHL
LES FRENCH B
ISABELLE BOULAY
DAN BIGRAS
LES PARFAITS SALAUDS

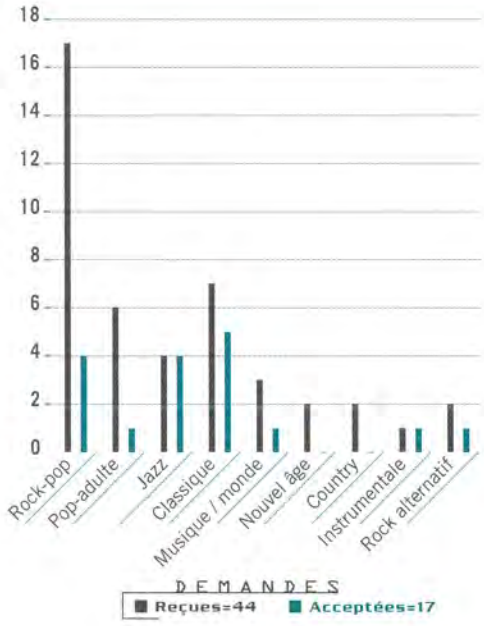

AIDE AUX AUTEURS-COMPOSITEURS

Ce programme d'aide a pour but de stimuler la création de nouvelles chansons originales francophones. Pour être admissible, il suffit qu'une oeuvre inédite soit incluse à l'intérieur d'un album financé par *MUSICACTION*. L'aide est d'un maximum de 750 $ par chanson enregistrée. S'il s'agit d'une chanson écrite en collaboration avec un étranger, cette aide se limite à la partie canadienne de la collaboration. Le remboursement demandé doit correspondre à un total de 750 $ par chanson, soit 375 $ pour les paroles et 375 $ pour la musique. S'il y a plus d'un auteur ou plus d'un compositeur, chacun ne réclame que la part qui lui revient. Ainsi, s'il est co-auteur ou co-compositeur, la somme de 375 $ est divisée par 2.

MUSICACTION a reçu 75 demandes et en a accepté 73 dont voici la liste.

QUÉBEC :

BRUNO PELLETIER
CARMEN CAMPAGNE
CHRISTIAN PÉLOQUIN
CLAUDE SIMARD
CONNIE KALDOR
DAN BIGRAS
DANIEL DESHAIME
DANIEL LAVOIE
DANIEL MERCURE
DAVID ÉTIENNE
DENISE BOUCHER
DIANE TREMBLAY
ÉDITH BUTLER
FRANCINE RAYMOND
FRANÇOIS JEAN
FRANÇOIS SIMARD
GERMAIN GAUTHIER
GILLES DESROCHERS
JEAN-GUY PRINCE (3)
JEAN HOULD
JEAN-MARIE BENOÎT
JEPHTE BASTIEN
JOCELYN SAVARD
JOËL FERRON
JOHANNE BLOUIN
JOHN FARLEY
JUDI RICHARDS
LILI COTÉ
LISA KLIMUSZKO
LISE AUBUT
LISE H. BOILEAU
LOUIS BERNIER
MARTINE BRUNELLE
MICHELLE CAMPAGNE (2)
MONIQUE FAUTEUX
PATRICK NORMAN
PAUL BELLINI
PAUL CAMPAGNE (2)
PAUL DARAÎCHE
PHILIPPE GEORGE
PIERRE BERTRAND
PIERRE LEGARÉ
PIERRE LÉTOURNEAU
RICK HUGHES
ROBERT LAURIN
ROBERT MOUSSEAU
SÉBASTIEN TREMBLAY
SERGE LAPORTE
SUZANNE CAMPAGNE (2)
SYLVAIN LELIÈVRE
SYLVIE MASSICOTTE
YVAN BASTIEN
YVES DÉCARY (3)
YVES LAPIERRE

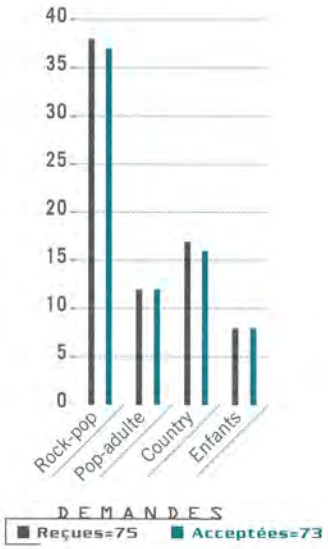

BOURSES AUX INTERPRÈTES

Elles sont d'un maximum de 2 000 $ pour un seul titre. Elles sont accordées à tout demandeur sans limite de nombre, pour la production d'une bande maîtresse destinée à l'obtention de passages radio pour faire connaître un artiste, développer sa carrière et assurer sa promotion.

Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et *MUSICACTION* n'exigera de lui que le dossier des factures de production.

L'aide obtenue représente 50 % du coût de réalisation de cette bande maîtresse. Aucun remboursement n'est exigé si le demandeur s'est conformé aux dispositions de ce programme. L'aide est assujettie à l'approbation du jury.

MUSICACTION a reçu 64 demandes, en a accepté 9 dont voici la liste.

QUÉBEC 8 projets :

MANON BRUNET
PIERRE GARON
MARIO BRASSARD
FMR
SINDBAD
BAIN PUBLIC
BRAN VAN 3000 (2)

ONTARIO 1 projet :

CHUCK LABELLE/
ROBERT PAQUETTE

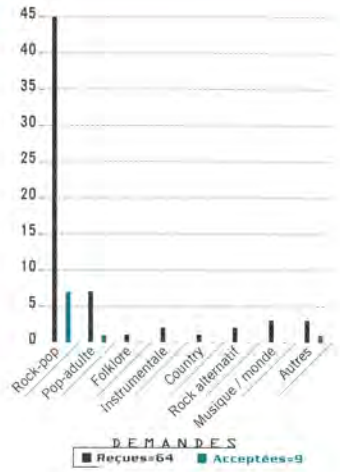

BOURSES DÉMO

Les bourses démo *MUSICACTION* sont destinées à la relève. L'artiste seul, qu'il soit individu ou groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il est fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable. Elles sont de 500 $, avec une limite de deux bourses par artiste.

Elles constituent un encouragement pour le demandeur et soulignent l'intérêt que présente son travail. L'aval de *MUSICACTION* à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos « sur-produits ».

Les démos soumis à *MUSICACTION* sont généralement suffisamment valables en raison des moyens techniques dont on peut disposer à domicile pour faire ressortir la qualité du texte, de la musique et de l'interprétation. Le demandeur est invité à utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire faire du matériel promotionnel, soit pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une bourse aux interprètes, à sa guise, si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont pas produit de résultats.

Ils sont soumis aux mêmes jurys que ceux des prêts participatifs par approbation du jury, sauf qu'ils doivent être acceptés dès la première fois.

MUSICACTION a reçu 249 demandes, en a accepté 54 dont voici la liste.

QUÉBEC 43 projets :

JESSICA VIGNEAULT
CHRISTIANE RABY
PELUSO
CHRISTINE CORNEAU
MARIE-JOSÉE LECLERC
DAVID BERGERON
CAROLINE BOUVRETTE
CAROLINE DUFOUR
NANCY FORTIN
LUC-JEAN GAGNON (2)
MATHIEU LAVOIE
RICHARD MORIN
LINDA RACINE
DENIS CANTIN
PIERRE CAVALE
SYLVIE ROYER
JEAN-FRANÇOIS GROULX
BENOÎT GROULX
JEAN GARNEAU
BLANC BONNET
BLEU BAROQUE
SERGE ROBERT
VIVAVOICE
YVAN BLOUIN
LA PROCHAINE CHICANE
J.D. SLIM
BRIGADE
OKOUME
SHOWBISES
DAN GIGNAC
YVES LABBÉ
CHRISTIAN FRAPPIER
CEPTAVRIL
ALISTER
LE TEMPS DES TOURMENTES
SAUD ET LES FOUS DU ROY
SHAMAN
ALAIN SIMARD (2)
THALIE D'AMOUR
PATRICK LEBEL
JEAN-FRANCOIS KEMMEL

ONTARIO 2 projets :

SARA VAFAI
MARTINE LAFONTAINE

ALBERTA 2 projets :

LISE VILLENEUVE
PIERRE SABOURIN

MANITOBA 2 projets :

DOMINIQUE REYNOLDS
BRIGITTE SABOURIN

SASKATCHEWAN 2 projets :

DANIELLE HUDON
ANIQUE GRANGER

COLOMBIE-BRITANNIQUE 2 projets

DANIELLE HÉBERT
MELONAI BRISDON

NOUVELLE-ÉCOSSE 1 projet :

MICHELLE BOUDREAU-SAMSON

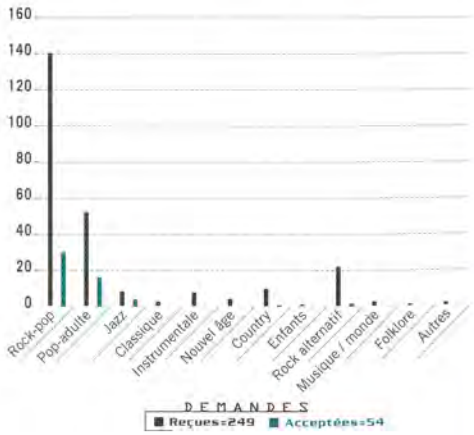

LE VIDÉOCLIP

La demande d'aide pour un vidéoclip est jumelée à celle d'un enregistrement sonore et doit être prévue au moment du dépôt de celle-ci. Ce prêt participatif est accessible à toute maison de disques ou tout producteur de disques propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée. L'aide demandée, d'un maximum de 15 000 $, représente 50 % du coût de réalisation du vidéoclip.

MUSICACTION a reçu 34 demandes et en a accepté 33 dont voici la liste.

QUÉBEC 31 projets :

NOM DE L'ARTISTE	TITRE DE LA PIÈCE
BEAU DOMMAGE	TOUT SIMPLEMENT JALOUX
BLAISE ET DAPHNÉE	JANINE
BOURBON GAUTHIER	MENTEUR
BRUNO PELLETIER (2)	AILLEURS C'EST COMME ICI / EN MANQUE DE TOI
CLAUDE LAMOTHE	CAVALE
COMA	UNE ARAIGNÉE AU PLAFOND
DAN BIGRAS	Y A PLUS D'ANGE DANS LE CIEL
DAVID ÉTIENNE (2)	J'AI VÉCU MILLE ANS / SI TU SAVAIS
EX-LIBRIS (2)	IMAGINE PAS / LA VILLE S'ENDORT
GENEVIÈVE PARIS	TOUT POUR TOI
ISABELLE BOULAY	J'ENRAGE
JOE BOCAN	TOUCHE-MOI
JOHANNE BLOUIN	LES BRUITS DANS L'ESCALIER
JUDI RICHARDS	ÇA VIENT DE LOIN
LARA FABIAN	SI TU M'AIMES
LÉANDRE	LIBRE
LUCE DUFAULT	SOIR DE SCOTCH
LUCK MERVIL	ON VEUT FAIRE LA FÊTE
MARIE-JO THÉRIO	À MONCTON
MARIO (ALEX) RENAUD	I KNOW
MICHEL FAUBERT	CARÊME ET MARDI GRAS
RICHARD SÉGUIN	RESTER DEBOUT
RICK HUGHES	TOUT OU RIEN
RUDY CAYA	MOURIR DE RIRE
STEVE BARAKATT	TENDRESSE
SYLVAIN COSSETTE	DIS-MOI
TSPC	NARCISSIQUES ANONYMES
YVON RIOUX	À DEUX

ONTARIO 2 projets :

BRASSE-CAMARADE (2)	ON DOIT CHOISIR / JE VIENDRAI CHERCHER

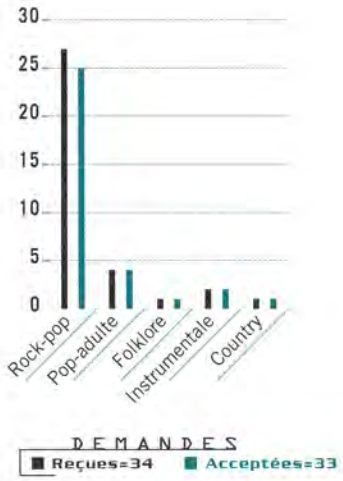

LA TOURNÉE INTERNATIONALE

Ce programme a pour but d'apporter une aide financière aux tournées internationales d'artistes canadiens de manière à promouvoir leurs enregistrements sonores sur les marchés étrangers. *MUSICACTION* veut ainsi faire connaître les enregistrements et les artistes canadiens, élargir le marché potentiel de l'industrie de l'enregistrement sonore et susciter des rentrées de devises étrangères au Canada.

Dans ce volet, trois catégories d'événements reçoivent le support de *MUSICACTION* :

LA TOURNÉE DE SPECTACLES :

Elle signifie une série de représentations publiques dans des villes différentes dans un ou plusieurs marchés étrangers. Condition préalable : que le disque de l'artiste soit distribué dans le marché visé. Aide maximale : 25 000 $.

LE SPECTACLE EXCEPTIONNEL :

Il s'agit d'une série de représentations publiques données dans un même lieu sur un marché étranger. Condition préalable : que le disque de l'artiste soit distribué dans le marché visé. Aide maximale : 25 000 $.

LE SPECTACLE DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL :

Il signifie la participation d'un artiste à une manifestation dont l'importance est reconnue par le métier (MIDEM, FRANCOFOLIES, etc.). Le demandeur doit y être invité officiellement. Aide maximale : 10 000 $.

Dans chacun des cas précités, l'aide de *MUSICACTION* peut atteindre 50 % des dépenses encourues sous réserve que la contribution privée (y compris les revenus étrangers) soit égale à sa participation. Cependant, l'aide de *MUSICACTION* se limite à l'annulation du déficit.

MUSICACTION a reçu 15 demandes et en a accepté 13 dont voici la liste.

QUÉBEC :

ALAIN CARON
JOHANNE BLOUIN
BEAU DOMMAGE
LA BANDE MAGNÉTIK (2)
CHANTAL RICHER
LES COLOCS
CLAUDIA-LAURIE
NATALIE CHOQUETTE
DAN BIGRAS
RUDELUCK (2)
ÉDITH BUTLER

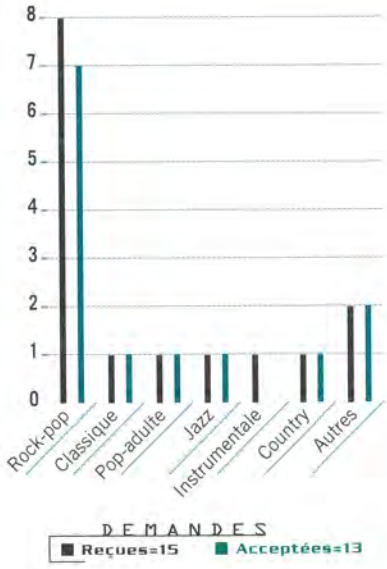

Une décennie de certifications

1995-1996

Double Platine

Lara Fabian
Carpe Diem

Platine

Kevin Parent
Pigeon d'argile

Marjo
Bohémienne

Richard Séguin
D'instinct

Les B.B.
« 3 »

Carmen Campagne
La vache en Alaska

Angèle Dubeau
La ronde des Berceuses

Jean-Pierre Ferland
Écoute pas ça

France D'Amour
D'Amour Déchaînée

Or

Marie Carmen
L'Une

UNE DÉCENNIE de MUSICACTION DE SUCCÈS

UNE DÉCENNIE DE SUCCÈS

MUSICACTION

MUSICACTION
est fière d'avoir participé au cours de ses 10 années d'existence au financement de la production des 64 albums suivants, qui ont obtenu, au total, plus de cent certifications de tirage par l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement.

Diamant

Roch Voisine
Hélène
1989-1990

Triple Platine

Gerry Boulet
Rendez-vous doux
1990-1991

Double Platine

Julie Masse
Julie Masse
1994-1995

Marie Carmen
Miel et Venin
1992-1993

Michel Rivard
Un trou dans les nuages
1992-1993

Marjo
Celle qui va
1988-1989

Marjo
Tant qu'il y aura des enfants
1992-1993

Kashtin
Kashtin
1992-1993

Les B.B.
Les B.B.
1991-1992

Platine

Éric Lapointe
Obsession
1994-1995

Laurence Jalbert
Corridor
1994-1995

Daniel Bélanger
Les insomniaques s'amusent
1993-1994

Stef Carse
Achy breaky danse
1993-1994

Richard Séguin
Journée d'Amérique
1989-1990

Mitsou
El Mundo
1989-1990

Édith Butler
Et le party continue
1988-1989

Julie Masse
À contre-jour
1992-1993

Richard Séguin
Aux portes du matin
1992-1993

Johanne Blouin
Johanne Blouin
1989-1990

Johanne Blouin
Merci Félix
1988-1989

Les B.B.
Snob
1991-1992

Paul Piché
Sur le chemin des incendies
1990-1991

Laurence Jalbert
Laurence Jalbert
1990-1991

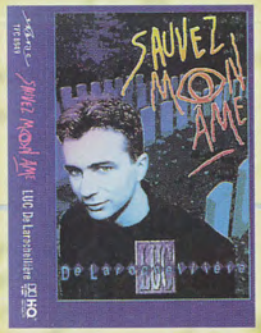

Luc de Larochellière
Sauvez mon âme
1991-1992

Or

La Bottine Souriante
Jusqu'aux p'tites heures
1994-1995

La Bottine Souriant
La Mistrine
1994-1995

Marie Denise Pelletier
Survivre
1989-1990

Pier Béland
Séduction
1989-1990

Rock et Belles Oreilles
Pourquoi chanter ?
1989-1990

Roland Hi! Ha! Trembl
Hi! Ha! Un party!
1989-1990

Mario Pelchat
Couleur Passion
1990-1991

Nuance
Vivre dans la nuit
1987-1988

Édith Butler
Party pour danser
1987-1988

Daniel Lavoie
Vue sur la mer
1987-1988

Marie Carmen
Dans la peau
1991-1992

Vilain Pingouin
Vilain Pingouin
1991-1992

Jean Leloup
L'amour est sans pitié
1991-1992

Kashtin
Innu
1991-1992

Gerry Boulet
Jézabel
1994-1995

France D'Amour
Animal
1994-1995

Francine Raymond
Les années lumières
1993-1994

Collage
Collage
1993-1994

Joane Labelle
Histoire sans retour
1993-1994

Marie Denise Pelletier
À l'état pur
1988-1989

Mario Pelchat
Mario Pelchat
1989-1990

Joe Bocan
Joe Bocan
1989-1990

Kathleen
Kathleen
1992-1993

Patrick Normand
Soyons heureux
1988-1989

Claude Dubois
Dubois
1988-1989

Pier Béland
Chante l'amour
1988-1989

Dan Bigras
Tue-moi
1992-1993

Mitsou
Terre des hommes
1992-1993

Richard Desjardins
Tu m'aimes-tu ?
1991-1992

Michel Rivard
Le goût de l'eau
1992-1993

UNE DÉCENNIE DE SUCCÈS
MUSICACTION

LA RADIO SOUSCRITE

Ce programme permet la production d'émissions ou de séries d'émissions de radio souscrite de langue française principalement axées sur la musique et destinées à l'industrie canadienne de la radio.

Les demandes peuvent provenir de tout animateur, producteur ou compagnie de production. Le projet doit être diffusé dans au moins deux marchés radiophoniques différents.

Types de projets et maxima :

BOURSE DÉMO

Elle est de 500 $ pour développer un projet pilote afin d'activer la créativité du secteur de la radio souscrite.

PRÊT PARTICIPATIF

- Capsules radiophoniques ou série radiophonique. Une série minimum de 65 capsules d'une durée minimum de 60 secondes et plus s'il s'agit d'une série radiophonique, durée : 13 semaines : 7 500 $ - 26 semaines : 15 000 $ - 39 semaines : 20 000 $;
- Série-événement : une série d'émissions précédant la diffusion d'un événement majeur, d'une durée minimum de 4 semaines : 20 000 $;
- Captation et diffusion d'un concert : elle peut constituer un événement isolé : 10 000 $.

De même que pour l'an passé, l'enveloppe budgétaire allouée à ce volet n'a pas été entièrement utilisée et, avec l'accord du ministère du Patrimoine canadien, les fonds ont été dirigés vers les programmes d'aide à l'enregistrement sonore et au vidéoclip.

MUSICACTION a reçu 7 demandes et en a accepté 3 dont voici la liste.

QUÉBEC 2 projets :

LE 7E ART MUSICAL
RADIO CLIP

ONTARIO 1 projet :

LA RELÈVE CHANSON FRANCOPHONE

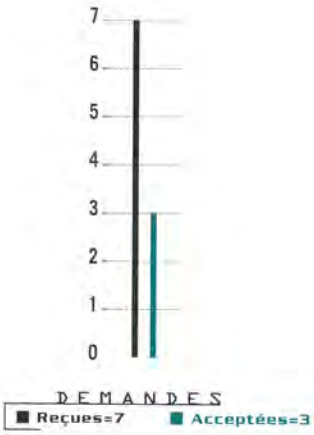

LA COMMERCIALISATION À L'ÉTRANGER

L'industrie canadienne de l'enregistrement sonore ne peut que tirer avantage de son expansion sur les marchés étrangers. L'aide à la commercialisation à l'étranger vise à accroître : la compétitivité des produits canadiens de la musique auprès des auditoires et des marchés internationaux; la visibilité et la compétitivité des entreprises canadiennes de l'enregistrement sonore à l'échelle nationale et internationale ainsi que l'accès des enregistrements sonores canadiens aux réseaux de distribution canadiens et étrangers. Au cours d'une année financière, l'aide maximale est de 9 000 $ pour les maisons de disques des niveaux II et III et de 4 500 $ pour les maisons de disques de niveau I ainsi que pour les agents d'artistes, les maisons d'édition et les compagnies de distribution.

MUSICACTION a reçu 62 demandes et en a accepté 49 dont voici la liste.

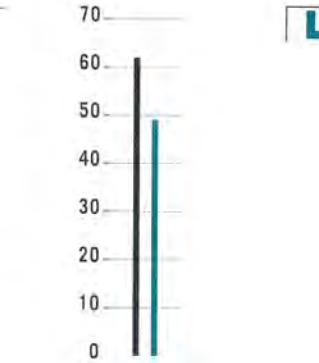

Commercialisation à l'étranger - Volet 6

QUÉBEC 48 projets :

ADISQ (MIDEM ASIE 95)
ADISQ (MIDEM CANNES 96)
ARTEMIS & CIE
JOHANNE BLOUIN
DEL MONTE MUSIQUE
DIFFUSION I MEDIA (2)
DISQUES ARTIC (2)
DISQUES AUDIOGRAMME
DISQUES GAMMA
DISQUES OR W.WOOLF
DISQUES PASSEPORT (2)
DISQUES STAR (2)
DISQUES TOX (2)
DISTRIBUTION ANALEKTA (2)
ENREGISTREMENT ANALEKTA (3)
GESTION SON IMAGE
INTERMÈDE COMMUNICATIONS (2)
LA MAISON DE DISQUES ISBA
LES DISQUES AUDIOGRAMME
MUSI-ART (3)
PRODUCTION FLASH ROSE (2)
PRODUCTIONS DANIEL LAFRANCE
PRODUCTIONS FOLLE AVOINE (5)
PRODUCTIONS GILBERT MORIN
PRODUCTIONS MUNGO-PARK INC.
PRODUCTIONS PIERRE TREMBLAY
PRODUCTIONS WORLD IMAGE
TACCA MUSIQUE (2)
TRANSIT PRODUCTIONS SONORES
UNIDISC MUSIC
GROUPE ÉDITORIAL MUSINFO

NOUVEAU-BRUNSWICK 1 projet :

LES ENTREPRISES 4P CORPORATION

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Ce programme est offert aux maisons de disques, aux maisons d'édition de musique, aux maisons de gérance d'artistes ainsi qu'aux compagnies de distribution. Il prévoit trois formes d'aide :

AIDE AUX ANALYSES D'ENTREPRISES :

Ces entreprises peuvent faire appel à des spécialistes qui, après étude de leur situation financière et administrative, prépareront un plan de financement, de gestion ou de commercialisation ;

AIDE AUX INITIATIVES D'ENVERGURE :

Les associations professionnelles à but non lucratif oeuvrant dans l'industrie du disque qui réalisent des projets bénéficiant à l'ensemble de l'industrie de l'enregistrement sonore peuvent soumettre des projets de promotion d'envergure et de portée nationale touchant la promotion et la commercialisation ;

AIDE AUX ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL :

Les associations professionnelles à but non lucratif dont le projet pourra profiter à l'ensemble de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore peuvent soumettre des activités telles que des cours de perfectionnement, des stages de formation ou d'information, ou des colloques auxquels participeront des spécialistes ou des maisons d'enseignement.

MUSICACTION a reçu 6 demandes en a accepté 5 dont voici la liste.

QUÉBEC 4 projets :

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

ADISQ (GALA DE L'ADISQ 1995)

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY (CARREFOUR CHANSONS)

ADISQ (LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU DISQUE ET DE LA RADIO)

NOUVEAU-BRUNSWICK 1 projet :

CONTACT ACADIE

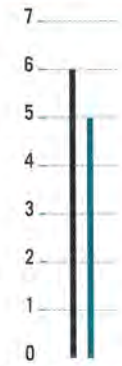

Développement des entreprises - Volet 7

DEMANDES

■ Reçues=6 ■ Acceptées=

LA DISTRIBUTION D'ENREGISTREMENTS SONORES DE MUSIQUE SPÉCIALISÉE

Ce volet vise à aider les distributeurs canadiens dans la distribution et la vente d'enregistrements de musique spécialisée provenant de maisons de disques ou de producteurs canadiens. L'appui est offert aux entreprises canadiennes de distribution sous forme de participation financière à la production d'une compilation et d'un catalogue.

Aux termes de ce programme, la musique spécialisée comprend toute production musicale qui dans sa motivation créatrice et/ou son contenu, n'est pas principalement façonnée par une volonté d'impact sur le marché « grand public » tel que conçu dans le contexte de l'industrie courante.

MUSICACTION a reçu 2 demandes et en a accepté 2 dont voici la liste.

QUÉBEC :

DISTRIBUTION AMBIANCES MAGNÉTIQUES ETC. DISTRIBUTION ANALEKTA

Dist. enr. son. mus. spécialisée - Volet 8

DEMANDES

■ Reçues=2 ■ Acceptées=2

LES GALAS ET LES CONCOURS

GALA DE LA SOCAN

MUSICACTION félicite les auteurs et les compositeurs qui se sont mérité un prix lors de la 6e édition du Gala de la SOCAN 1995 pour les chansons d'expression française les plus jouées à la radio.

Parmis les oeuvres primées au cours de ce gala, les chansons suivantes se retrouvent sur des enregistrements qui ont bénéficié de l'aide de *MUSICACTION* :

LES ANNÉES LUMIÈRES
PIERRE BERTRAND / FRANCINE RAYMOND

ENCORE ET ENCORE
DINO AMODÉO / LAURENCE JALBERT

IL SUFFIT D'UN ÉCLAIR
STAN MEISSNER / LARA FABIAN

PENSE À MOI
CHRISTIAN PÉLOQUIN / FRANCINE RAYMOND

SI J'TE DISAIS REVIENS
LUC DE LAROCHELLIÈRE

LE CHANT DE LA DOULEUR
DENISE BOUCHER / GERRY BOULET

ENSORCELÉE
DANIEL BÉLANGER

INVENTER LA TERRE
MARK BAKER / MARC CHABOT

PRINCE DU CIEL
SYLVAIN BOUDREAU / MARIE CARMEN

TU REVIENDRAS
SYLVAIN COSSETTE

GALA DES JUNOS 1996

MUSICACTION a participé au financement des 4 productions suivantes mises en nomination :

MARC-ANDRÉ HAMELIN /
GRANDE SONATE
MEILLEUR DISQUE CLASSIQUE - SOLISTE OU ORCHESTRE DE CHAMBRE
GAGNANT DE CETTE CATÉGORIE

MARJO / BOHÉMIENNE
MEILLEUR VENDEUR FRANCOPHONE

LARA FABIAN / CARPE DIEM
MEILLEUR NOUVEL ARTISTE SOLO /
MEILLEUR VENDEUR FRANCOPHONE

DANIELLE MARTINEAU / AUTREMENT
MEILLEUR DISQUE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE-SOLO

GALA DE L'ADISQ 1995

MUSICACTION a participé au financement de ces productions mises en nomination :

ANDRÉ LAPLANTE / LISZT
ALBUM DE L'ANNÉE - CLASSIQUE/SOLISTE & PETIT ENSEMBLE

CARMEN CAMPAGNE / J'AI TANT DANSÉ
ALBUM DE L'ANNÉE - ENFANT

JEAN-PIERRE FERLAND / ÉCOUTE PAS ÇA
AUTEUR OU COMPOSITEUR DE L'ANNÉE

LA BOTTINE SOURIANTE / LA MISTRINE
ALBUM DE L'ANNÉE FOLKLORE

ANGÈLE DUBEAU ET L'ENSEMBLE AMATI / LA RONDE DES BERCEUSES
ALBUM DE L'ANNÉE - CLASSIQUE/ORCHESTRE& GRAND ENSEMBLE

ÉRIC LAPOINTE / OBSESSION
ALBUM DE L'ANNÉE - ROCK / DÉCOUVERTE DE L'ANNÉE

JUDI RICHARDS / TOUCHE PAS
ALBUM DE L'ANNÉE - COUNTRY/FOLK

LARA FABIAN / CARPE DIEM
INTERPRÈTE FÉMININE DE L'ANNÉE / SPECTACLE DE L'ANNÉE - INTERPRÈTE

Liste des concours auxquels Musicaction a accordé une contribution financière sous forme de bourse démo.

Festival international de la chanson de Granby 1995

Les récipiendaires sont :
CAROLINE DUFOUR, ACI LAURÉATE
MATHIEU LAVOIE, INT LAURÉAT
DAVID BERGERON, ACI
LUC-JEAN GAGNON, ACI
RICHARD MORIN, ACI
CAROLINE GOUVETTE, INT
NANCY FORTIN, INT
LINDA RACINE, INT

Gala Interprovincial de l'Ouest 1995

Les récipiendaires sont :
De l'Alberta
PIERRE SABOURIN, ACI LAURÉAT
LISE VILLENEUVE, INT

De la Colombie-Britannique
DANIELLE HÉBERT, ACI
MÉLANAI BRISDON, INT

De Saskatchewan
ANIQUE GRANGER, ACI
DANIELLE HUDON, INT LAURÉAT

Du Manitoba
BRIGITTE SABOURIN, INT
DOMINIQUE REYNOLDS, ACI

CEGEP Rock 1995

Les récipiendaires sont :
LE TEMPS DES TOURMENTES

Concours de la Chanson Francophone de la Nouvelle-Écosse 1995

Le récipiendaire est :
MICHELLE BOURDRAUX SANSON, ACI

Festival de la Chanson de la Petite-Vallée 1995

Les récipiendaires sont :
MARIE-JOSÉE LECLERC, INT
LUC-JEAN GAGNON, ACI

Ontario POP 1995

Les récipiendaires sont :
MARTINE LAFONTAINE, INT
SARA VAFAÏ, ACI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 mars 1996

Michel Gélinas
(président)
Président
Comoka 2000 Inc.

Daniel Lafrance
(vice-président, industrie)
Président
Les Productions Daniel Lafrance

Paul-Émile Beaulne
(vice-président, radiodiffuseurs)
Vice-président exécutif
Radiomutuel Inc.

Shelley Stein-Sacks
(trésorier)
Responsable des projets spéciaux
Trans-Canada Archambault Inc.

Ian MacLean
(secrétaire)
Directeur de la programmation
CHOM-FM

Rosaire Archambault Jr
Président
Trans-Canada Archambault Inc.

Claude Beaudoin
Président
Télémédia Communications Inc.

Yvon Chouinard
Vice-président exécutif
Diffusion Power Inc.

Michel Gendron
Président
Les Disques Tox

Geneviève Lapointe
Auteure

Robert Léger
Auteur-compositeur-interprète

Jacques W. Lina
Vice-président, radio Cogéco
Directeur général
CFGL-FM

Robert Pilon
Vice-président aux affaires publiques
ADISQ

L'ÉQUIPE au 31 mars 1996

Martine Lévesque
Coordonnatrice des programmes

Michel Gélinas
Directeur général par intérim

Alain Barsalou
Directeur administratif

Suzie Champagne
Secrétaire-réceptionniste

Jérome Tremblay
Préposé à l'accueil

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux administrateurs de
La Fondation *MUSICACTION*

J'ai vérifié les états des résultats, de l'excédent cumulatif des produits sur les charges et de l'évolution de l'encaisse de La Fondation *MUSICACTION* pour l'exercice terminé le 31 mars 1996 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et l'évolution de l'encaisse de la société pour l'exercice terminé le 31 mars 1996 et sa situation financière à cette date selon les principes comptables mentionnés à la note 3.

Denis Therrien
Comptable agréé

Le 13 juin 1996

LES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	1996	1995 redressé
Produits		
Contributions FACTOR *MUSICACTION* (note 4)		
Exploitation	1 413 201 $	1 412 056 $
Administration	243 783	242 599
	1 656 984	1 654 655
Contributions des commanditaires (note 7)	507 971	426 464
Remboursements de prêts	421 312	323 038
Intérêts	18 664	17 112
	2 604 931	2 421 269
Prêts participatifs, Bourses et Contributions d'aide (annexe 1)	2 054 808	2 076 289
	550 123	344 980
Charges		
Administration (annexe 2)	482 063	410 362
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	68 060 $	(65 382) $

L'EXCÉDENT CUMULATIF DES PRODUITS SUR LES CHARGES

Excédent cumulatif des produits sur les charges au début		
Solde déjà établi	198 096 $	277 985 $
Redressement affecté à des exercices antérieurs (note 5)	33 932	19 425
Solde redressé	232 028	297 410
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	68 060	(65 382)
Excédent cumulatif des produits sur les charges à la fin	300 088 $	232 028 $

Les états financiers comprennent les notes complémentaires.

L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

Exercice terminé le 31 mars

	1996	1995 redressé
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	68 060 $	(65 382) $
Poste hors liquidités imputé aux résultats		
Amortissement des immobilisations	17 030	13 882
Encaisse générée (absorbée) par les activités d'exploitation	85 090	(51 500)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(9 610)	(45 124)
Encaisse absorbée par l'activité d'investissement	(9 610)	(45 124)
Activité de financement		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(2 807)	16 735
Encaisse générée (absorbée) par l'activité de financement	(2 807)	16 735
Évolution nette des postes de fonds de roulement hors de l'encaisse (note 6)	(32 687)	57 784
Augmentation (diminution) de l'encaisse	39 986	(22 105)
Encaisse au début	144 262	166 367
Encaisse à la fin	184 248 $	144 262 $

LE BILAN

Au 31 mars

	1996	1995 redressé
Actif		
Court terme		
Encaisse	184 248 $	144 262 $
Débiteurs (note 7)	98 418	61 618
Frais imputables au prochain exercice	5 535	5 121
	288 201	211 001
Immobilisations (note 8)	43 247	50 667
	331 448 $	261 668 $
Passif		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	17 432 $	12 905 $
Versements de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	3 063	2 807
	20 495	15 712
Dette à long terme (note 9)	10 865	13 928
	31 360	29 640
Excédent cumulatif des produits sur les charges	300 088	232 028
	331 448 $	261 668 $

Les états financiers comprennent les notes complémentaires.

Au nom du Conseil d'administration

Shelley Stein-Sacks

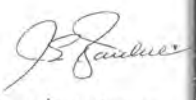

Paul-Émile Beaulne

LA FONDATION MUSICACTION

Notes complémentaires
31 mars 1996

1 - STATUT ET NATURE DE L'EXPLOITATION

La Fondation *MUSICACTION* a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips, de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. Elle favorise aussi la commercialisation à l'étranger, le développement des entreprises ainsi que la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs, aux artistes, aux éditeurs, aux gérants, aux distributeurs ainsi qu'aux auteurs et compositeurs canadiens.

2 - FINANCEMENT DE LA FONDATION

Les produits de la Fondation proviennent principalement du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le gouvernement du Canada et FACTOR *MUSICACTION* Canada qui se termine le 31 mars 1998, ainsi que des contributions de radiodiffuseurs-commanditaires et des remboursements de prêts.

3 - PRINCIPES COMPTABLES UTILISÉS

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte des particularités suivantes:

PRODUITS

Les produits provenant des contributions de FACTOR *MUSICACTION* Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les produits provenant des radiodiffuseurs-commanditaires sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse, sauf les produits pour lesquels un engagement ferme a été obtenu de ces derniers.

PRÊTS PARTICIPATIFS

Les prêts participatifs sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips et de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à même les recettes futures des projets financés par le programme.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12 % l'an à compter de la date où la personne ou l'organisme qui a reçu le prêt est en défaut, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

BOURSES ET CONTRIBUTIONS D'AIDE

Les bourses sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques ainsi qu'à des auteurs et compositeurs dans le but de produire un nouveau répertoire original. De plus, l'industrie de l'enregistrement sonore peut tirer avantage de contributions d'aide pour prendre de l'expansion sur les marchés étrangers, pour développer leurs plans de financement et de gestion et finalement pour soutenir la distribution des enregistrements sonores de musique spécialisée. Ces bourses et ces contributions d'aide sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

Notes complémentaires
31 mars 1996 (suite)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Mobilier et équipement de bureau	7 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	10 ans
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	7 ans

IMPÔTS SUR LE REVENU

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, La Fondation *MUSICACTION* est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempte d'impôts sur le revenu.

4 - CONTRIBUTIONS FACTOR *MUSICACTION* CANADA

	1996	1995 redressé
Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien. Volet francophone, 40 % de 4 200 000 $ (1995, 40 % de 4 200 000 $).	**1 680 000 $**	1 680 000 $
Portion de cette aide attribuée à la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée remboursée à FACTOR pour le volet anglophone.	**(17 410)**	(18 758)
	1 662 590	1 661 242
Charges d'exploitation de FACTOR *MUSICACTION* Canada.	**(5 606)**	(6 587)
	1 656 984 $	1 654 655 $

5 - REDRESSEMENT AFFECTÉ À DES EXERCICES ANTÉRIEURS

La société a adopté rétroactivement la politique de comptabiliser ses immobilisations comme actif plutôt que de les comptabiliser comme charge aux résultats de l'exercice dans lequel elles sont engagées. Ce redressement au montant de 33 932 $ représente la valeur nette des immobilisations au 31 mars 1995 de 50 667 $ réduit de l'obligation relative à la location de l'équipement de 16 735 $. Ce redressement a eu pour effet de réduire l'excédent des charges sur les produits de l'exercice 1995 de 14 507 $.

6 - ÉVOLUTION NETTE DES POSTES DE FONDS DE ROULEMENT HORS DE L'ENCAISSE

	1996	1995 redressé
Débiteurs	**(36 800) $**	66 572 $
Frais imputables au prochain exercice	**(414)**	948
Créditeurs et frais courus	**4 527**	(9 736)
	(32 687) $	57 784 $

Notes complémentaires
31 mars 1996 (suite)

7 - DÉBITEURS

	1996	1995 redressé
FACTOR *MUSICACTION* Canada		29 070 $
FACTOR		4 027
Commanditaire - Métromédia CMR Montréal Inc.	84 375 $	
Taxe sur les produits et services	7 160	18 575
Taxe de vente du Québec	6 883	9 946
	98 418 $	61 618 $

8 - IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 1996	Valeur nette 1995 redressé
Mobilier et équipement de bureau	11 172 $	4 545 $	6 627 $	7 688 $
Matériel informatique	44 617	29 906	14 711	17 593
Améliorations locatives	9 556	1 434	8 122	8 839
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	19 307	5 520	13 787	16 547
	84 652 $	41 405 $	43 247 $	50 667 $

9 - DETTE À LONG TERME

	1996	1995 redressé
Obligation relative à la location de l'équipement, remboursable par versements trimestriels de 1 048 $, incluant les intérêts calculés à 8,77 %, échéant en août 1999.	13 928 $	16 735 $
Versements échéant au cours du prochain exercice.	3 063	2 807
	10 865 $	13 928 $

Les versements des 4 prochains exercices sont :	1997	4 192 $
	1998	4 192
	1999	4 192
	2000	4 023
		16 599
Moins : intérêts théoriques		2 671
		13 928 $

10 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a versé des prêts participatifs et contributions d'aide à des entreprises apparentées pour un montant de 223 805 $, (1995, 118 634 $). Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants siègent au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par la société et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Notes complémentaires
31 mars 1996 (suite)

11 - ENGAGEMENTS

CONTRATS DE PRÊTS ET BOURSES

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et bourses pour une somme totalisant 1 009 501 $ (1995, 712 541 $).

BAIL

La Fondation loue ses espaces en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 30 juin 2004. Les versements exigibles sont approximativement de 32 000 $ par année et ils s'élèveront à environ 261 658 $ d'ici à l'échéance.

12 - CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Renseignements complémentaires
exercice terminé le 31 mars 1996

Annexe 1 - Prêts participatifs, Bourses et Contributions d'aide

	1996	1995 redressé
Prêts albums	1 204 405 $	1 166 743 $
Bourses	125 766	165 331
Vidéoclips	299 402	346 145
Tournées internationales	186 787	137 615
Radio souscrite	8 650	500
Commercialisation à l'étranger	130 386	158 212
Développement des entreprises	81 613	89 500
Distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée	17 799	12 243
	2 054 808 $	2 076 289 $

Charges

Annexe 2 - Administration

Salaires, charges sociales et gestion	206 626 $	205 288 $
Indemnité de départ - directrice générale	70 685	
Loyer	38 942	36 410
Voyage et représentation	17 184	9 142
Publicité et promotion	70 748	32 856
Honoraires professionnels	16 635	31 411
Poste et messagerie	13 548	13 780
Papeterie et frais de bureau	13 682	12 938
Communications	6 910	7 344
Entretien et réparations	453	1 140
Assurances	4 940	4 455
Abonnements et cotisations	3 294	3 352
Études de marché		36 743
Intérêts de l'équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 386	1 621
Amortissement des immobilisations	17 030	13 882
	482 063 $	410 362 $